



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 13 avril 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Dans un contexte géopolitique marqué par des préoccupations croissantes en matière de cybersécurité, de dépendance technologique et de souveraineté numérique, des débats récents aux États-Unis ont mis en lumière les vulnérabilités potentielles liées aux routeurs et autres équipements de réseau. Ces débats ont notamment porté sur les restrictions à l'égard de certains routeurs grand public fabriqués à l'étranger ou reposant sur des logiciels développés à l'étranger, ainsi que sur des mesures élémentaires de sécurisation telles que l'installation de mises à jour et la modification des mots de passe par défaut.

Par ailleurs, des alertes récentes à l'étranger ont mis en évidence les risques de cybersécurité concrets liés à des routeurs insuffisamment sécurisés. En Finlande, le service de renseignement et de sécurité Supo et le Centre national de cybersécurité ont ainsi averti que des routeurs domestiques mal protégés avaient été exploités à des fins d'espionnage, notamment au moyen de vulnérabilités non corrigées, en soulignant l'importance des mises à jour régulières, du maintien du support par le fabricant et d'une configuration de sécurité adéquate des appareils.¹

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le ministre :

1. Quelle est la stratégie du gouvernement pour renforcer la souveraineté numérique du Luxembourg en matière d'équipements de réseau, et notamment pour limiter les dépendances à l'égard de fournisseurs étrangers pour les routeurs mis à disposition des particuliers et des entreprises ?
2. Le ministre peut-il préciser s'il existe au Luxembourg des exigences ou directives de sécurité applicables à l'installation de nouveaux routeurs, notamment celles imposées aux fournisseurs par des autorités compétentes telles que l'ILR, en particulier en ce qui concerne la modification des mots de passe par défaut, l'information des clients et la sécurisation de la configuration initiale des appareils ?
3. Le ministre peut-il indiquer s'il existe des protocoles spécifiques visant à garantir le déploiement rapide des mises à jour de sécurité sur les routeurs mis à disposition, ainsi qu'à communiquer systématiquement lorsque ces appareils présentent des vulnérabilités connues ou ne sont plus pris en charge par le fabricant ? Le ministre dispose-t-il d'une évaluation des risques spécifiques

¹ YLE News, « Supo: Russia may be hacking your router », 3 mars 2025, <https://yle.fi/a/74-20147639>

au Luxembourg concernant les routeurs domestiques et professionnels, notamment en ce qui concerne le parc installé, l'origine des équipements et leur niveau de mise à jour ? Le ministre peut-il indiquer s'il est connu combien de routeurs actuellement en service disposent des dernières mises à jour de sécurité ?

4. Existe-t-il une obligation de mise à jour automatique (« security by default ») pour les routeurs fournis aux clients ?
5. Quelles mesures sont prévues pour remplacer les équipements obsolètes qui ne sont plus maintenus par le fabricant ?
6. Quelles obligations concrètes sont imposées aux opérateurs, tels que POST, Orange ou Tango, en matière de sécurité des routeurs fournis aux clients, notamment en ce qui concerne la configuration par défaut, les mises à jour automatiques et la fin de support ?
7. Le gouvernement prévoit-il des campagnes de sensibilisation ou des recommandations publiques à destination des particuliers et des entreprises concernant la sécurisation des routeurs ?
8. Le gouvernement envisage-t-il de restreindre ou d'encadrer l'utilisation de certains équipements réseau considérés comme présentant un risque pour la sécurité nationale ?
9. Quels sont les pays d'origine des équipements, tels que les routeurs, déployés par l'entreprise POST auprès des particuliers et des entreprises ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.



Ben Polidori
Député



Yves Cruchten
Député